

Décret

Générale

colonial

Décret n° 14/11/1944 portant nomination d'un Gouverneur des Colonies.

n° 14/11/1944

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 novembre 1944

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

VISAS

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale ensemble les ordonnances des 3 juin et 4 septembre 1944

Vu le décret du 21 juillet 1921 portant réorganisation du personnel des gouverneurs généraux, gouverneurs et résidents supérieurs et les textes qui l'ont modifié

Sur la proposition du Ministre des Colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— M. Girot de Langlade François, Georges, Valentin est nommé gouverneur de 3e classe des colonies. Art. 2. — Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

DE GAULLE. Par le Gouvernement provisoire de la République française : Le Ministre des Colonies, **R. PLEVEN.**